

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 4

Artikel: Le problème de l'aménagement régional en Grande Bretagne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le problème de l'aménagement régional en Grande-Bretagne

68

des promoteurs privés dont les plans feront l'objet d'un contrôle. Un système de subventions gouvernementales a été prévu.

Telles sont les grandes lignes du système britannique d'aménagement urbain et rural. Il convient, toutefois, de mentionner divers autres éléments. Ainsi, c'est au Ministère du commerce qu'est échue la responsabilité de la mise en œuvre de la politique visant à limiter, par des mesures tant négatives que positives, la poussée industrielle dans les zones déjà fortement développées et à encourager les industries en voie d'expansion à se déplacer vers les régions où sévit le chômage et les villes qui s'agrandissent.

Depuis quelques années, on pratique une politique de développement régional plus active. Le gouvernement actuel se propose d'intensifier cet effort, et des organes administratifs pour le développement économique sont en voie de création.

Autre élément notable de l'effort d'aménagement rural et urbain de la nation : les villes nouvelles – il en existe d'ores et déjà dix-sept, et quatre autres sont en projet – construites par des compagnies officielles désignées par le ministre responsable de l'aménagement du territoire, ainsi que les parcs nationaux en Angleterre et au Pays de Galles, dont la création est décidée par ce même ministre sur la recommandation de la Commission des parcs nationaux.

Les parcs – dont le terrain demeure propriété privée – sont administrés par des comités pour l'aménagement des parcs, créés par les Conseils de comté, sous la haute autorité de la Commission des parcs nationaux.

Les lois portant création du système d'aménagement du territoire, des cités nouvelles et des parcs nationaux ont été inspirées, dans une large mesure, par des particuliers enthousiastes et des associations sans but lucratif qui faisaient campagne, depuis plusieurs décennies, en faveur de la protection des zones rurales et de la transformation des villes en des lieux salubres et agréables où l'homme puisse vivre et travailler confortablement.

Ces associations – telle que le Conseil pour la protection de la campagne anglaise – sont aujourd'hui plus nombreuses et agissantes qu'elles ne l'ont jamais été et leur influence est considérable.

Service de presse
de l'Ambassade de Grande-Bretagne.

Chaque pays a son problème d'aménagement régional ; mais dans les pays les plus industrialisés, cette question tend à être l'objet d'une plus grande préoccupation sur le plan politique.

Cela tient en partie au fait que, dans les pays où le niveau de vie est relativement élevé, les différences de degré de prospérité et de taux de croissance économique entre les régions différentes deviennent très vite des problèmes d'ordre politique et social.

C'est aussi en partie parce que, contrairement aux pays en voie de développement, les nations les plus favorisées sont mieux à même de traiter le problème des disparités entre les différentes régions de leur territoire sans devoir persuader autrui de les aider.

Toutefois, être conscient du problème est une chose ; faire quelque chose de concret pour le résoudre en est une autre. Il n'est point aisé de surmonter ou d'inverser des forces naturelles en apparence immuables.

Un manque d'équilibre entre les régions peut procéder du fait que l'économie de marché a trop bien fonctionné. Les régions ne jouissant pas tellement de ressources naturelles ou de la proximité des grands marchés, ou encore celles dont les industries ont été fondées sur des ressources ou des métiers actuellement moins demandés, peuvent espérer qu'on fera tourner les vents économiques en leur faveur. Mais comment s'y prendre pour le faire ?

De même, si un problème régional surgit parce que le système de l'économie de marché n'a pas assez bien fonctionné : si des chances d'entreprendre des affaires ont été négligées par inertie, ou par suite d'une information insuffisante, ou encore par suite d'une planification défectueuse des affaires, alors quels correctifs peut-on appliquer ?

Le problème en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, le problème de l'aménagement régional, et l'introduction des mesures pour le surmonter, remontent à la crise économique des années 30.

Les vieilles industries traditionnelles, fondées il y a environ un siècle sur des ressources comme le charbon et l'acier, furent très durement éprouvées à cette époque. Et c'est dans les régions où sont implantées ces industries que le chômage prit les proportions les plus grandes.

Les industries mécaniques, alors nouvelles et en plein développement, ne se trouvaient pas dans ces zones « jonchées des résidus d'une autre ère ».